



HAL
open science

Analyse réflexive de l'apport à une recherche internationale de la parole de femmes en situation de handicap

Mélissa Arneton, Michèle Vatz-Laaroussi

► **To cite this version:**

Mélissa Arneton, Michèle Vatz-Laaroussi. Analyse réflexive de l'apport à une recherche internationale de la parole de femmes en situation de handicap. Regards croisés sur le handicap en contexte francophone, L'Harmattan, pp.611-623, 2020, 978-2-84516-963-0. hal-03618414

HAL Id: hal-03618414

<https://inshea.hal.science/hal-03618414>

Submitted on 11 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REGARDS CROISÉS SUR LE HANDICAP

en contexte francophone

Sous la direction de
**Maria Fernanda Arentsen
& Florence Faberon**

Analyse réflexive de l'apport à une recherche internationale de la parole de femmes en situation de handicap

Mélissa Arneton

Maître de conférences, Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires (EA 7287), Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés

et

Michèle Vatz-Laaroussi

Professeure associée, école de travail social de l'université de Sherbrooke

Introduction

Le droit à la différence et le respect de chacun dans une perspective promouvant l'*empowerment* de tous les citoyens, notamment ceux et celles présentant une situation de handicap en raison d'un déficit, d'une limitation d'activité, d'un problème de santé physique ou psychique ou encore d'un mode de fonctionnement différent de ceux considérés comme culturellement typiques, ont conduit à la ratification de la Convention internationale pour les droits des personnes handicapées par une majorité d'États. Malgré tout, des recherches pointent la difficulté de penser de manière conjointe diversité et handicap¹. L'une des problématiques contemporaines pour mener à bien le développement de telles sociétés respectueuses et favorables à chacun.e de ses membres est la prise en compte des paroles et des vécus des différents acteurs et actrices de manière à restaurer de la confiance mutuelle, à faire baisser les préjugés et à mettre en œuvre des actions solidaires.

Pour mener cette réflexion, nous nous appuyons sur un projet de recherche-action-médiation mené dans une dizaine de pays à partir de 2016. Cette recherche de type collaboratif contribue à souligner les tensions, les préjugés et privilèges mais aussi les convergences, les solidarités entre les femmes du Nord et du

1. Voir par exemple Mélissa Arneton et Zineb Rachedi, « Utilisation de "diversité" et "handicap" dans la production scientifique en SHS, une analyse documentaire dans l'espace francophone », dans Ghazi Chakroun et Elaine Costa-Fernandez (dir.), *Cognition sociale, formes d'expression et interculturalité*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces interculturels », 2017, p. 103-116 ; Marianne Jacquet, « Inclusion, diversité et approche personnalisée : l'articulation d'un "nouveau" cadre éducatif en Colombie-Britannique », *Alterstice*, 6 (1), 2016, p. 47-158.

Sud et leur vision plurielle des féminismes². Cette contribution questionne les représentations du handicap et de la diversité des participantes. Le choix d'un des groupes nationaux de se focaliser sur des femmes en situation de handicap en tant que groupe communautaire privilégié par rapport à une entrée centrée d'abord sur des groupes féminins est analysé de manière réflexive.

Le handicap est envisagé ici comme analyseur d'un dispositif de recherche-action-médiation conçu de manière généraliste. Dans un premier temps, le contexte de la recherche internationale est évoqué. L'approche intersectionnelle qui le sous-tend est présentée ainsi que l'approche écosystémique du handicap qui est mobilisée dans l'analyse. L'approche intersectionnelle offre la possibilité de penser en dehors des cadres établis en faisant se rencontrer des éléments divers ou opposés qui s'articulent dans le réel, et de mettre au jour des éléments communs. Ces derniers contribuent à ce que de nouvelles manières d'interagir, de nouvelles solidarités peuvent se constituer en y incluant les vécus de femmes ayant un handicap. Dans un second temps, une analyse réflexive des processus et des actions menées dans le cadre cette recherche-action-médiation est conduite. Elle indique qu'au fur et à mesure du projet sont apparus d'abord des enjeux liés à la mise en accessibilité des activités de médiation et d'action proposées, puis des reconfigurations de pratiques en fonction de valeurs et de réalités méconnues concernant les situations de handicap et enfin une prise de conscience d'une réalité sous-estimée concernant la faisabilité d'une participation sociale pleine et entière. La conclusion évoque les enjeux des recherches inclusives notamment, la réflexivité incombant aux chercheurs et chercheuses.

I. Le contexte de la recherche internationale « Féminismes en Dialogue »

Un nouveau format de recherche appelée recherche-action-médiation a été mobilisé dans le cadre de ce projet. Basé sur une approche de recherche participative et collaborative, il s'agit au travers d'activités et de débats vécus ensemble, d'identifier les préjugés et de les déconstruire tout en favorisant la construction d'une solidarité collective et participative³. La recherche-action-médiation se base sur une posture commune d'ouverture, d'inclusion, d'authenticité et d'un intérêt pour le pluralisme et l'engagement au mieux-vivre ensemble. Est privilégiée la perspective considérant le dialogue comme étant en soi une forme d'action. Les activités artistiques constituent un levier pour aboutir à la mise en commun de normes et de valeurs afin de s'éloigner de préjugés négatifs. Plus spécifiquement, la recherche internationale « féminismes en dialogue » vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des femmes, amélioration qui est au cœur des préoccupations de toutes les populations du Nord comme du Sud. L'accès aux droits fondamentaux, à l'éducation, à l'emploi et à l'équité reste un enjeu majeur dans la mondialisation et le développement de sociétés inclusives. Les thèmes abordés sont à la croisée des considérations liées au genre et à l'approche intersectionnelle⁴, aux cultures selon une approche interculturelle promouvant le développement de ponts entre les individus⁵ et aux questions de la participation sociale des individus en prenant en compte leur

2. Michèle Vatz-Laaroussi, Chantal Doré et Liliana Kremer (dir.), *Femmes et féminismes en dialogue. Enjeux d'une recherche-action-médiation*, Paris, L'Harmattan, 2019.

3. Michèle Vatz-Laaroussi, Michèle Charpentier, Lucille Guilbert, Anne Quéniart et Lilyane Rachédi, « Une approche méthodologique participative et compréhensive », dans Michèle Vatz-Laaroussi (dir.) *Les Rapports intergénérationnels dans la migration. De la transmission au changement social*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 15-36.

4. Christine Corbeil et Isabelle Marchand « Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux », *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 2006, p. 40-57.

5. Margalit Cohen-Emerique, *Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2011.

pouvoir d'agir individuel ou communautaire sur la société⁶. Cette recherche internationale a bénéficié d'un financement du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Le projet « Féminismes en dialogue » s'est constitué à partir de groupes féminins qui font l'objet de discriminations dans leurs espaces nationaux ou au niveau international en raison de leurs religions, de leur ethnicité, d'un parcours migratoire ou d'une culture minoritaire par rapport à la culture nationale. Prendre un thème de tension permet de croiser les considérations de chacune. Les participantes sont invitées à évoquer des stéréotypes qui leur sont adressées et ceux qu'elles attribuent aux autres groupes. Le dispositif invite à se centrer sur des axes de solidarité et d'*empowerment* collectif. Il vise à fournir des éléments contribuant pour les personnes porteuses d'identités multiples (femme, en situation de handicap, en situation de migration, de culture minoritaire) à se sentir légitimes pour agir sur leur environnement ou pour faire reconnaître de manière effective leurs droits. Il vise également à faire prendre conscience par les professionnel.le.s de leurs représentations inconscientes qui peuvent influencer leurs pratiques avec les femmes qu'ils/elles rencontrent. Ainsi si le fait d'utiliser le terme « Féminismes » pour parler du projet et des engagements des femmes à le mener ou à y participer a fait l'objet tout au long de la recherche de discussions et d'échanges parfois vifs, il n'empêche qu'à l'issue du projet se considérer comme féministes, car engagées dans le dialogue entre femmes et dans le fait de faire avancer les causes des femmes afin de construire ensemble une société plus juste, a fait consensus.

Le projet s'est déployé en 2017 en Allemagne, Argentine, Bénin, Bolivie, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Maroc, Paraguay, Québec, Suisse et Tunisie. Chaque pays a travaillé en groupe réunissant femmes de la société civile, professionnelles de l'intervention sociale et chercheuses académiques sur ce qui était important pour elles pour faire avancer la cause des femmes. Dans chaque pays, des entretiens ont été menés avec des grands témoins, et une synthèse des échanges dans les groupes nationaux a été élaborée. L'ensemble de ces contributions a été partagé lors d'un colloque-forum à Montréal-Longueuil. Les femmes de ces douze pays ont vécu ensemble des activités et ont produit des lettres ou des saynètes sur leurs vécus. À l'issue de cette rencontre, une déclaration commune a été produite. Elle est consultable sur le site internet du projet : feminismes101.wixsite.com/feminismesendialogue.

Contrairement à un dispositif de pair-aidance, le partage d'éléments expérientiels communs d'accompagnement en milieu de soin par les participants n'est pas une condition de mise en œuvre d'une recherche-action-médiation⁷. Les participantes reflètent différents acteurs de la société n'ayant pas des intérêts individuels ou groupaux homogènes. L'hétérogénéité intergroupe est l'un des leviers utilisés pour que les femmes construisent ensemble un espace de médiation commun et partagé.

Autrement dit ce type de recherche a une visée inclusive. L'inclusion est ici entendue comme un vivre-ensemble dans des espaces communs et partagés sans discrimination entre les individus et en tenant compte des besoins spécifiques de chacun. Les nouveaux paradigmes d'investigation du handicap développés selon une approche psychosociale du handicap invitent notamment à étudier les interactions entre les acteurs/l'environnement/l'individu dans une perspective située, c'est-à-dire en se centrant sur la dimension écologique des habitudes, comportements et des moyens mis à disposition pour que les individus en situation de handicap puissent accéder à l'ensemble des domaines de la vie et participent pleinement à la société⁸.

6. Michèle Vatz-Laaroussi, Émile-Henri Riard, Claude Gélinas et Emmanuel Jovelin (dir.), *Les Défis de la diversité. Enjeux épistémologiques, méthodologiques et pratique*, Paris, L'Harmattan, 2013.

7. Cyril Farnarier et Olivier Dembinski, « Introduction aux enjeux de la pair-aidance », dans Lise Demailly et Nadia Garnoussi (dir.), *Aller-Mieux. Approches sociologiques*, Lille, Septentrion, 2016, p. 315-318.

8. Alana Officer et Aleksandra Posarac (dir.), *Rapport mondial sur le handicap 2011*, Malte, Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) et Banque Mondiale, 2012 ; Patrick Fougeyrollas, « Désinsulariser le handicap, Quelles ruptures

~~En effet,~~ le changement d'une définition déféctologique, centrée sur ce que l'individu ne peut pas faire, à une approche situationnelle du handicap, ne fait pas partie des représentations communément partagées dans la société civile que cela soit en France⁹, en Suisse ou au Québec¹⁰. Malgré tout, les participantes ont pu facilement mobiliser un autre cadre représentationnel qu'elles avaient toutes en partage : celui de la dimension écosystémique des comportements humains. Bien que toutes ne se référaient pas à un modèle théorique, elles considèrent, dans leur ensemble, à un degré plus ou moins élaboré, que les comportements et les croyances des individus dépendent à la fois de leurs caractéristiques individuelles, de leurs parcours de vie mais aussi de leur environnement (physique et humain). De plus, pour les participantes académiques notamment celles dont les pays ont engagé des changements législatifs et sociétaux, la ratification de la Convention internationale pour les droits des personnes handicapées semble avoir contribué à un consensus sur une définition situationnelle du handicap. Elle a été ratifiée en 2007 par tous les pays dans lesquels le projet s'est déployé sauf la Bolivie qui l'a signée en 2008.

II. Éléments d'analyse réflexive de la participation de femmes en situation de handicap à la recherche-action-médiation

Les résultats présentés ici sont issus de l'analyse d'observations participantes des échanges en distanciel mais aussi en présentiel avec l'ensemble des femmes lors de trois jours de forum-colloque. Un entretien formel avec une participante, titulaire d'un diplôme en médiation interculturelle et professionnelle dans le champ de l'intervention artistique, a également été mené. L'analyse réflexive favorise la discussion de manière critique des expériences vécues dans un contexte particulier. De manière compréhensive, la prise en compte des échanges permet d'accéder aux processus de négociation mobilisés dans le cadre de la recherche-action-médiation. L'analyse des pratiques données à voir, à lire ou à entendre par les participantes contribue à aborder leurs stéréotypes et à modifier leurs représentations lorsqu'elles en co-construisent ensemble de nouvelles.

1. Pratiquer des activités de médiation inclusives

Mener une recherche-action-médiation nécessite de proposer des activités ou de créer un espace physique et symbolique propice aux échanges. Le faire de manière inclusive interroge les enjeux épistémologiques posés par des choix méthodologiques relatifs à l'agir. Si le groupe France s'est constitué autour de la question du handicap en sollicitant directement des participantes au travers de ce thème, des femmes d'autres groupes nationaux avaient une déficience visuelle dégénérative, une mobilité réduite ou une déficience auditive par exemple. Certaines femmes ont signalé avoir des besoins spécifiques pour accéder aux locaux (mise en place de transports adaptés, d'une accompagnatrice...) ou pour participer aux activités (installation par exemple d'une table pour permettre à une femme en fauteuil de se reposer). La prise en compte de leur demande était pour les organisatrices du même ordre que de disposer de médiatrices linguistiques

pour quelles mutations culturelles ? », dans Charles Gardou et Denis Poizat (dir.), *Susciter le changement*, Toulouse, Érès, 2007, p. 199-203.

9. Odile Rohmer et Eva Louvet, « On dit qu'on les apprécie mais sommes-nous prêts à les côtoyer ? Le cas particulier des personnes en situation de handicap », *Psihologia social*, 38 (2), 2016, p. 17-34.

10. Alida Gulfi, Geneviève Piérart, Elena Scozzari, Sylvie Tétreault, Chantal Desmarais et Sally Lindsay, « La collaboration entre les familles migrantes d'enfants en situation de handicap et les intervenants sociaux qui les accompagnent : entre défis à relever et ressources mobilisées », *Revue suisse de travail social*, 19/20, 2016, p. 73-91.

pour les femmes ne parlant pas français, la langue principale des échanges. L'adaptation d'activités ou de pratiques artistiques de mise en dialogue, comme un atelier d'écriture proposé à des participantes analphabètes ou le théâtre-forum, a déjà fait l'objet de réflexion dans le domaine de l'intervention sociale auprès de femmes ; elle a ainsi pu être mobilisée lors de phases préparatoires des ateliers et du forum-colloque. La question des besoins liés à une situation de handicap a été menée à la fois dans la préparation de l'activité et plus particulièrement dans le temps de l'animation.

Intervenir avec des personnes en situation de handicap interroge, à partir des pratiques des médiatrices et des participantes, leurs manières de penser la diversité au-delà des valeurs de respect qu'elles déclarent verbalement. L'une des premières activités à avoir été adaptée, c'est-à-dire qu'un aménagement a été nécessaire pour atteindre l'objectif visé, est les « Images dans nos têtes ». Son but est que les femmes choisissent deux photographies parmi un panel et expliquent leur choix aux autres. L'ajout d'images de femmes en situation de handicap visible ou non concourt pour les femmes en situation de handicap à se sentir incluses dans les représentations proposées. Mais il offre également un thème à débattre par rapport à l'altérité, comme celui de la visibilité des pratiques religieuses ou de l'orientation sexuelle.

L'adaptation en matière d'accessibilité à l'activité concerne la prise en compte de la déficience visuelle de certaines participantes en leur faisant parvenir les supports en amont de l'animation en groupe pour qu'elles puissent les regarder sur leur agrandisseur ou le fait de mettre les photographies à une hauteur permettant à une femme en fauteuil de les voir durant sa mise en œuvre. L'une des activités n'ayant pas dû être adaptée a été celle du « Fil ». Qu'elles soient ou non en situation de handicap, l'objectif est le même : les femmes forment un cercle et tissent ensemble une toile. Une bobine de laine passe de main en main, la femme qui la lance nomme une autre femme du cercle en lui souhaitant de réaliser quelque chose qu'elle sait lui tenir à cœur. La seconde femme fait de même et ainsi de suite. Cette animation sert à rendre tangible symboliquement le réseau qui s'est tissé entre elles durant le forum afin qu'elles puissent repartir ayant conscience de la richesse qu'elles ont créée collectivement. Réaliser des activités inclusives nécessite donc d'informer sur les principes de l'accessibilisation des contenus ou des supports d'intervention, mais cette démarche oblige également à tenir compte des valeurs sous-jacentes propres à chaque participante.

2. Agir en prenant conscience de réalités méconnues

Bien que 10 à 20 % de la population mondiale soit en situation de handicap, l'analyse selon les situations de vie est peu menée. Or, seulement 41,7 % des femmes en situation de handicap au niveau international achèvent un premier cycle de scolarisation, tandis que le taux est de 50,6 % pour les hommes en situation de handicap et qu'il est de 52,9 % pour les femmes qui ne sont pas en situation de handicap¹¹. Une analyse en fonction des revenus des pays est également possible mais les données, aussi bien dans les pays économiquement favorisés que défavorisés, indiquent des discriminations concernant les femmes. L'analyse des dominations multiples est également rare au niveau scientifique. Une recherche menée en août 2018 sur les bases documentaires en sciences humaines et sociales (Érudit, Jstor, PsycInfo, PubPsy, Socindex, et Wiley) indique que seulement 945 articles parus de 1967 à 2018 mentionnent dans leurs résumés conjointement le genre, le handicap et la culture. Le manque de données sur les discriminations des personnes en situation de handicap est peu connu des autres participantes aussi bien dans leurs pays qu'au niveau international. Cette prise de conscience a conduit pendant le forum-colloque du projet « Féminismes en dialogue » à des aménagements non prévus initialement. Ainsi, bien que la salle utilisée lors du forum soit considérée comme accessible par le centre gestionnaire, qui l'a mise à disposition du projet, son architecture avec une

11. Alana Officer et Aleksandra Posarac, *op. cit.*

entrée en plateau et un atrium en contrebas ne l'était pas. Une femme en fauteuil ne pouvant pas le quitter pouvait certes atteindre l'entrée mais sans accéder à l'espace dévolu initialement à la médiation. Il a donc été nécessaire de le repenser : les marches, qui marquaient initialement une mise à distance physique, ont été utilisées comme des chaises durant les activités en grand groupe ce qui a contribué à ce que le cercle des participantes soit ouvert vers les femmes qui ne pouvaient pas les descendre.

Face à certains ratés dans l'animation, certaines participantes ont pris pleinement conscience de leurs propres représentations, privilèges et pratiques. Ainsi une médiatrice interculturelle mentionne, lors d'un entretien après le forum-colloque quelque chose qui l'a marqué et qui depuis l'amène à repenser sa pratique professionnelle autrement :

Lorsqu'il y a eu le panel, le fait qu'elle a pas pu aller sur le petit stage là... C'est tout... ah ! Pour moi, c'est ah... Après je reste comme marquée avec ça comme... non, non, Là, c'est pas du tout... Là... C'est pas un rapport à l'horizontal. Y a quelque chose qui cloche là, qui fait que ça me reste. [...]

Cet incident se rapporte au fait que lors d'une table ronde, il y avait une estrade sans rampe d'accès. Les organisateurs ont alors installé une table au pied de l'estrade avec une nappe. Pour ne pas isoler la participante en fauteuil électrique qui ne pouvait pas accéder à la table sur l'estrade, ils ont demandé à une autre femme à mobilité réduite, se déplaçant en scooter, de s'installer elle-aussi en bas. Si la participation à l'activité a été possible, il faut noter que l'objectif de la recherche de participation pleine et entière de tous et toutes a été amoindri. En effet, les femmes en situation de handicap se sont retrouvées symboliquement au pied de celles et ceux pouvant monter sur l'estrade, autrement dit des valides, ce qui pérennise ainsi une situation de discrimination. Sans la participation de femmes en situation de handicap à la recherche-action-médiation, leurs vécus n'auraient pas été pris en compte de la même manière, ils seraient restés sur un mode plus théorique.

La présentation par le groupe France d'un poster évoquant différents témoignages de participantes en situation de handicap recueillis au niveau national et la présence de l'une des femmes issues de la société civile lors du forum-colloque a contribué à les rendre visibles. Leur participation et leur engagement étaient directement inclus et portés par elles-mêmes, et non relayés par les chercheuses participantes. Cette expérience commune dans le temps et l'espace a permis que dans la déclaration commune élaborée à l'issue du forum soient citées les discriminations dont elles font l'objet. Cette mention s'inscrit dans le paragraphe sur les différentes formes de violences ou d'inégalités rencontrées par les femmes dans les sociétés et contre lesquelles les femmes du projet veulent lutter.

3. Réactiver autrement le respect de l'autre et de son altérité

La présence de femmes en situation de handicap à cette recherche-action-médiation sur les féminismes a conduit à une réflexion sur l'approche intersectionnelle promue par de nombreuses participantes. En effet, cette approche en tant que manière de regarder le monde est l'un des axes d'analyses du projet¹². Elle est considérée comme une opportunité pour interroger plusieurs caractéristiques pouvant se cumuler dans les histoires de vie : être une femme, être migrante ou issue de l'immigration, avoir une culture d'origine différente de la culture majoritaire de la société dans laquelle on s'inscrit, être en situation de handicap... La mise en écoute de la parole de femmes peu visibles a permis la prise de conscience du sentiment de

12. Michèle Vatz-Laaroussi et l'équipe « Femmes et féminismes en dialogue », « Les médiations au croisement des approches interculturelles, de l'intervention féministe et des perspectives intersectionnelles », dans Audrey Heine et Laurent Licata (dir.). *Psychologie interculturelle en pratiques*. Bruxelles, Mardaga, 2018, p. 329-352.

disqualification qu'elles vivaient. Lors de l'atelier d'écriture réalisé pendant le forum international, la lecture de la lettre de Lukondeza (femme en situation de handicap vivant dans un pays riche et démocratique) évoque l'état d'extrême pauvreté économique dans lequel elle vit. Son témoignage fait émerger pour le groupe de participantes la question d'être un « cas social » qui transcende le pays dans lequel on vit et les arguments sociétaux rendant compte de cette situation de vulnérabilité. En effet, bien que Lukondeza soit titulaire de deux masters, son handicap occasionne un plafond de verre dans sa reconnaissance par la société. Au-delà de la situation de handicap, un sentiment de vécus communs avec des femmes militantes en milieu rural d'Amérique latine par exemple apparaît. En partageant l'intimité de son vécu dans une lettre éloquent avec un style oratoire riche, Lukondeza a bousculé certaines attitudes infantilissantes qui avaient pu être observées auparavant avec par exemple une tendance à organiser à sa place les transports adaptés ou ses repas.

Cet agir ensemble réactive autrement les valeurs de respect et d'écoute partagées par les membres du groupe, elles les amènent à envisager la fleur de la diversité comme pouvant aussi bien représenter une pâquerette dont les pétales sont la diversité de chacune qu'un cactus dont les fleurs sont rares mais dont la base est riche d'éléments nécessaires à toutes. La déclaration commune élaborée lors de la rencontre internationale en milieu de recherche-action-médiation ou le livre rédigé par les participantes sur un mode collaboratif donnent à voir que la posture commune d'ouverture et de respect de l'altérité initiale repose sur une vision de l'être humain combinant une dimension universelle, relative à l'interrelation entre individu et environnement, et une dimension plus spécifique, considérant les vécus singuliers d'acteur.e dans un contexte situé. C'est la croyance dans les valeurs de respect et d'altérité partagées par les femmes dans les différentes étapes du projet qui leur permet de considérer que les vécus des femmes en situation de handicap en France rejoignent la question de la dépendance due à l'âge ou des difficultés d'accéder à une formation et un emploi dans leur pays.

III. La réflexivité scientifique pour développer un agir inclusif ?

Conduire une recherche de manière inclusive intégrant des participant.e.s en situation ou non de handicap n'est pas qu'une application de recommandations ou de bonnes pratiques, c'est aussi l'occasion d'interroger les concepts d'altérité et de diversité. En effet, l'émergence de politiques favorisant la diversité (ou la lutte contre les discriminations) avec des actions communes envers les personnes en situation de migration et celles en situation de handicap nécessite de réfléchir aux transferts de savoirs et de pratiques concernant les recherches sur les personnes en situation minoritaire. De précédents travaux ont montré l'importance du développement ces dernières années de politiques et de travaux académiques sur le droit à la différence et le respect de chacun dans une perspective promouvant l'*empowerment* de tous les citoyens¹³. La prise en compte du genre est essentielle pour aller plus loin dans la compréhension des sociétés et des êtres humains qui les composent, elle contribue à étudier la diversité et les rapports de domination qu'elle peut engendrer¹⁴. Les résultats de cette recherche menée sur un objet à la croisée des considérations sociales indiquent que partager un ensemble commun dans le temps et l'espace a permis aux femmes vivant ou non une situation

13. Gary L. Albrecht, Jean-François Ravaud et Henri-Jacques Sticker, « L'émergence des disability studies : état des lieux et perspectives », *Sciences sociales et santé*, 19 (4), 2001, p. 43-73 ; Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La découverte, 2005 ; Charles Gardou, *La Société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse, Érès, 2012.

14. Dominique Masson, « Enjeux et défis d'une politique féministe intersectionnelle - L'expérience d'Action des femmes handicapées (Montréal) », *L'Homme et la société*, 198 (4), 2015, p. 171-194.

de handicap de dialoguer et agir les unes avec les autres en modifiant chacune leurs propres stéréotypes de l'altérité des situations de vie et de la diversité des féminismes. Face à des tensions qui ne peuvent se résoudre par des interventions classiques isolées, qu'elles soient psycho-sociales, féministes ou interculturelles, l'instauration de la confiance mutuelle et la construction ou reconstruction d'un dialogue passant par des espaces partagés favorisant les échanges sont des préalables au renouvellement des solidarités entre femmes. Les éléments issus de l'analyse réflexive amènent à discuter les enjeux épistémologiques relatifs à une démarche de recherche-action-médiation au travers des choix des scientifiques participant.

Se focaliser sur des femmes en situation de handicap en tant que communauté par rapport à une entrée centrée d'abord sur des groupes féminins questionne les représentations du handicap des participantes académiques ou non. Il est important que les chercheurs et chercheuses prennent en compte leurs propres représentations dans la mise en œuvre d'une recherche et l'analyse des résultats. Reprenons l'exemple de l'activité les « Images dans nos têtes » évoquée précédemment. Lors de la préparation de l'activité, des visuels invitant à évoquer les ressentis des femmes en situation de handicap ont été ajoutés dont une photographie d'une femme en fauteuil roulant avec un stylo à la main entourée de tables et d'ordinateurs et une autre d'une femme unijambiste en short et talon. Si la première image n'a jamais été choisie, l'autre l'a été systématiquement aussi bien par des femmes en situation de handicap que d'autres qui ne l'étaient pas. Pour les participantes, cette image évoque la fierté et le courage de se montrer à la société dans sa différence tout comme une autre image d'une footballeuse driblant portant une cagoule. Il faut noter que lorsque l'on demande aux femmes en situation de handicap, pourquoi elles ne choisissent pas la photographie de la femme en fauteuil, elles répondent que cette image « c'est du toc », « ce n'est pas réel ». Or, ces deux images ont été ajoutées au panel par des chercheuses. Ces choix renvoient donc plus à leurs propres représentations du handicap qu'à une connaissance scientifiquement fondée. L'un des enjeux d'une recherche menée de manière inclusive est alors d'enclencher des manières de faire prévenant des situations de discriminations notamment indirectes liées aux représentations inconscientes des acteurs et actrices.

L'une des particularités d'une recherche-action-médiation est que les chercheuses participent au même titre que les membres des associations à la démarche de construction des connaissances. Bien que le cadre promeuve l'horizontalité entre les participantes, il faut malgré tout noter que l'approche bienveillante des individus reflète les choix des chercheuses : ce sont elles qui apportent les premiers éléments d'analyse et de théorisation aux autres participantes. Faire se rencontrer des éléments théoriques divers et parfois opposés, comme les approches interculturelle et intersectionnelle, invite ainsi les chercheurs et chercheuses à penser en dehors des cadres établis la diversité sous un angle épistémologique. L'analyse des phénomènes psychosociaux et sociétaux en tenant compte de la complexité de l'articulation des caractéristiques réelles ou supposées des individus conduit à mettre au jour des éléments universaux et d'autres plus spécifiques comme les situations de handicap. Le paradigme universaliste permet de réfléchir aux droits et l'autonomie des individus sous un angle étic (ou étique), c'est-à-dire de manière externe. Tandis que la prise en compte d'un paradigme émic (ou émique), centré sur les significations élaborées par les individus et les groupes, permet, par la mise en dialogue des différences, à de nouvelles solidarités de se constituer et à de nouvelles manières d'interagir. Ainsi, comme c'est le cas pour d'autres objets de recherche, la question de la neutralité du positionnement scientifique se pose¹⁵.

15. Valérie Capdevielle-Mougnibas et Myriam de Léonardis, « Ségrégation sociale et responsabilité du chercheur : donner la parole à ceux qui ne l'ont pas », *Recherches qualitatives*, 29 (2), 2010, p. 132-159 ; Catherine de Lavergne, « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative », *Recherche qualitative*, 3, 2007, p. 28-43 ; Joëlle Morrissette, « Recherche-action et recherche collaborative. Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? », *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 2013, p. 35-49.

Pour conclure, cette recherche donne à voir la difficulté de mener au jour le jour une approche inclusive : il ne suffit pas de déclarer l'inclusion comme présupposé ou comme dimension éthique, il faut l'appliquer et en tout premier lieu se l'appliquer en tant que chercheur.e et plus généralement en tant qu'acteur ou actrice du vivre ensemble. Autrement dit la conduite d'un dispositif de recherche dans une perspective inclusive interroge aussi bien le modèle sociétal dans lequel il est mené que le monde académique qui se propose de l'analyser. La nécessité de mettre en place, dans le protocole de recherche-action-médiation, des rapports sociaux basés sur l'horizontalité des relations et la participation sociale de toutes personnes à une action commune, contribue directement à une démarche de recherche inclusive sans misérabilisme ou condescendance. Cette forme de recherche participative invite à la construction de solidarités et la mise en place ensemble d'actions, elle permet donc de développer les atouts des individus en relation. Les considérer positivement en se centrant sur leurs possibilités, ce à quoi ils aspirent et ce qu'ils construisent dans l'ici et le maintenant y compris dans un cadre ségrégatif ou engendrant des rapports de domination réels ou supposés, concourt à une participation sociale de et pour toutes et tous favorisant la mise en œuvre en pratique d'une société inclusive.